



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Israël

Question écrite n° 22362

Texte de la question

M. Jean-Charles Taugourdeau appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation politique en Palestine. En effet, le parlement européen a voté en avril 2002 une résolution demandant que la Commission européenne suspende les accords commerciaux existants entre l'Union européenne et Israël en raison de la violation de la légalité internationale, mais elle est restée sans suite. De plus la construction par Israël du mur de la séparation risque de ne pas faire avancer la paix entre les peuples. Il lui demande donc quelle est la position du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Charles Taugourdeau](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22362

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juillet 2003, page 5735